



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 12 NOV. 2018



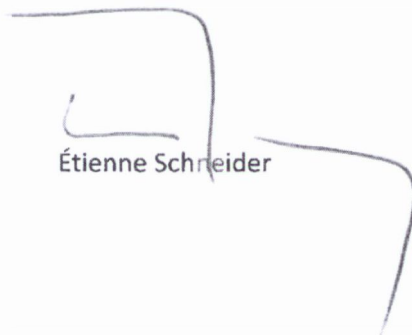
Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP4049-02/JM-rg

Objet: Question parlementaire N° 4049 du 20 septembre 2018 de Monsieur le Député
Laurent Mosar

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous
rubrique.



Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

Réponse de M. le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider, à la question parlementaire nr 4049 du 20 septembre 2018 de M. le député Laurent Mosar

Les comptes annuels de Fage International SA déposés au Registre de Commerce renseignent et confirment par conséquent les chiffres avancés par l'honorable député.

Les comptes consolidés publiés sur le site internet de Fage font état pour les exercices 2015-2017 d'impôts consolidés de l'ordre de 50 millions, sans toutefois ventiler ces montants par juridiction. Il s'agit donc de toute évidence d'une entreprise agro-alimentaire hautement profitable créant de la valeur ajoutée et des emplois sur base d'un produit naturel.